

Le 6 mai 2024, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 avril 2024

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MONTET-FRANC, MARRET, MOINE, CEYTE, PONSON, BELLE.

Procurations : Madame SEGUIN à Madame PONSON, Monsieur MAGALHAES à Monsieur MARRET, Monsieur KARA à Monsieur CHAPOT, Madame SORGI à Monsieur BELLE, Monsieur CAMPEGGIA à Monsieur CEYTE.

Absents : Madame KHEBRARA, Monsieur PEPIN.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2023

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Il indique que ce bilan sera annexé au compte administratif de la Commune.

Il précise que les tableaux ci-après présentent le détail des acquisitions et cessions foncières enregistrées sur l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **PREND ACTE** de l'ensemble des acquisitions et cessions réalisées sur l'année 2023 conformément aux tableaux annexés.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 7 mai 2024

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20240507-2024-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2024

Publication : 07/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS REALISEES EN 2023

DELIBERATION OU DECISION	TYPE	DESIGNATION DU BIEN	MOTIF	NOM DE L'ACQUIREUR/VENDEUR	MONTANT	DATE DE L'ACTE
Délibération N° 119 19/12/2022	Acquisition	Parcelle BL n° 143 – 290 m² – Angle des rues F. Bonis et J. Vende	Réalisation d'un parking paysagé	LOTIR RHONE-ALPES	110 000 €	06/04/2023
Délibération N° 118 19/12/2022	Acquisition	Parcelles AZ n° 108 et AW n° 148 12 043 m² – Lieudits Beauregard et Gauttières	Maitrise du foncier	Consorts HAOND	8 409,10 €	30/05/2023
Décision N° 009 26/01/2023	Acquisition	Maison habitation – Parcelle BM n° 167 – 22 m² 1, rue de la Fontchalon	Maitrise du foncier	M. POIZAT Damien et Mme ESCOFFIER Stéphanie	65 000 €	07/04/2023

TRANSACTIONS AYANT ETE DELIBEREES EN 2023

DELIBERATION	TYPE	DESIGNATION DU BIEN	MOTIF	NOM DE L'ACQUIREUR/VENDEUR	MONTANT	DATE DE L'ACTE
Délibération N° 48 26/06/2023	Cession	Résidence Marcel SICRE – Parcelle BK n° 329 – 1 962 m² - 5 allée des lys	Regroupement des hébergements à destination des sportifs sur un autre site	LE PARC DES ETOILES	800 000 €	-
Délibération N° 49 26/06/2023	Acquisition	Parcelle 250AC n° 253 - 1708 m² chemin de Collonges	Régularisation	VILLE DE ST JUST ST RAMBERT	16 396,80 €	-
Délibération N° 50 26/06/2023	Acquisition	Parcelle AW n° 305 – 66 m² 15 rue de Beauregard	Au titre d'alignement	LOTIR RHONE ALPES	Sans soulte- travaux en compensation	01/08/2023
Délibération N° 91 20/11/2023	Acquisition	Parcelles BM 358-359-361 et BN 341 – 342 23 347 m² - ex-site Barriol et Dallièrre	Rétrocession selon protocole transactionnel suite à la fin de concession du site BDI	EPORA	1 015 479,60 €	28/12/2023